



SYNTHÈSE

Chercher pour agir



CAPEJ

Chercher et Agir pour
des Politiques Émancipatrices
avec les Jeunes

Dans cette synthèse, nous proposons de détailler quelques éléments fondamentaux relatifs au recours aux méthodologies de recherche en vue de transformer des situations, d'« agir ». Afin de poser les jalons sur lesquels repose notre travail dans le cadre du projet CAPEJ, il est essentiel de revenir sur quelques éléments de définitions concernant la recherche en sciences sociales de façon générale, mais aussi sur ce que recouvre la notion de « recherche-action ». Ces bases nous permettront ensuite de revenir plus spécifiquement sur notre posture et la conception de la recherche-action telle que nous l'entendons au sein du projet CAPEJ. Nous terminerons cette synthèse en abordant la question de la centralité des jeunes au cœur de dispositifs de recherche-action en proposant quelques illustrations de recherches ou projets analysés lors de la phase de capitalisation.

1. Chercher ... pour agir

« CHERCHER »...

La recherche en sciences sociales vise à mieux comprendre et appréhender les réalités sociales à travers l'étude et l'analyse de phénomènes sociaux, quels qu'ils soient. Celle-ci a pour objet d'identifier une question de recherche, une problématique, à tester les hypothèses par une enquête et à proposer des conclusions, qui seront provisoires, jusqu'à ce que de nouvelles recherches nuancent, infirment, précisent ces résultats.

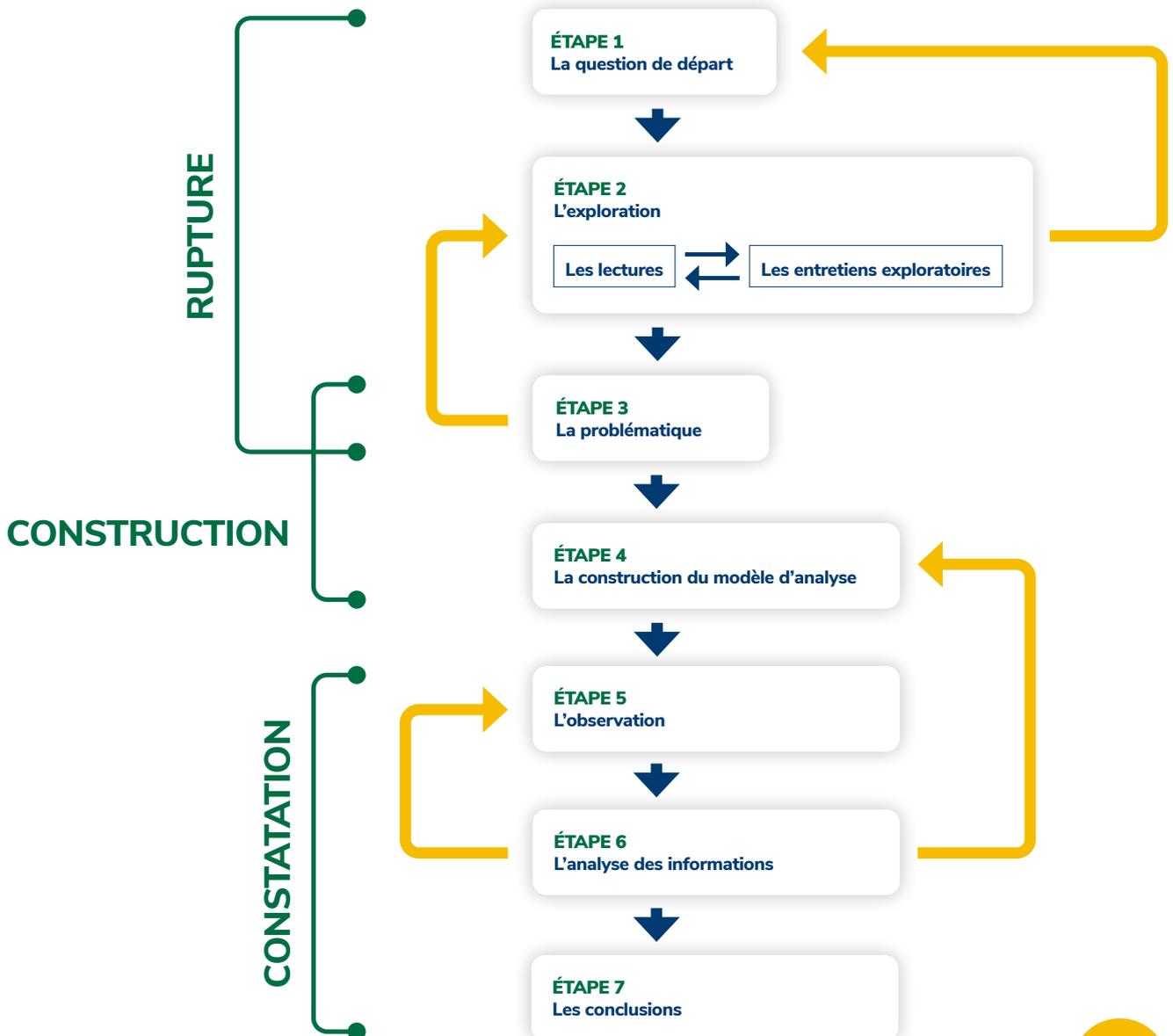
Les recherches suivent donc des protocoles précis et font preuve de rigueur dans la mise en œuvre des méthodes (qualitatives et/ou quantitatives) et l'analyse des données récoltées. Sur la base des résultats de recherche, d'indicateurs et données « fiables », elles produisent une meilleure compréhension des enjeux sociaux, des leviers et obstacles.

Lorsque l'on réalise une recherche, il importe notamment de conceptualiser les choses avant de récolter des données et d'anticiper les différentes étapes par lesquelles passer. Van Campenhoudt, Marquet & Quivy (2017) proposent de décrire le processus de recherche en sciences sociales en 7 étapes, pouvant être classées en 3 « actes » distincts (voir Figure 1).

Premièrement, il faut qu'il y ait une rupture entre les préjugés initiaux du chercheur et la connaissance scientifique sur le sujet, bien qu'il soit également important de mobiliser les connaissances et compétences du chercheur, en tenant compte d'une rigueur méthodologique. **Deuxièmement**, il faut construire le questionnement autour d'un cadre conceptuel établi. **Troisièmement**, dans l'acte de constatation, il s'agit de vérifier les hypothèses et les soumettre à l'épreuve des faits.

De même, le schéma indique que des boucles de rétroaction sont possibles, voire bienvenues, entre les étapes. Le processus de recherche n'est pas toujours linéaire et nécessite parfois des retours en arrière. Par exemple, il est fréquent qu'après avoir exploré le sujet, le chercheur est amené à reconsidérer sa question de départ.

Figure 1. Les étapes du processus de recherche (Van Campenhoudt, Marquet & Quivy, 2017)



... POUR « AGIR » :

Chercher peut répondre à plusieurs objectifs. Cela peut servir à mieux comprendre les significations d'un événement ou d'une conduite, à faire intelligemment le point d'une situation, à saisir plus finement les logiques de fonctionnement d'une organisation, à réfléchir avec justesse aux implications d'une décision politique, ou encore à comprendre plus nettement comment telles personnes perçoivent un problème et à mettre en lumière quelques-uns des fondements de leurs représentations. (Van Campenhoudt, Marquet & Quivy, 2017).

Au-delà des aspects de compréhension, faire une recherche peut aussi viser à proposer des solutions face à une situation-problème, à améliorer des situations de vie, encore à faire évoluer les pratiques et politiques publique, etc. De manière générale, chercher peut permettre de répondre concrètement à des problématiques rencontrées par des acteurs, par des jeunes. Les protagonistes de ce type de recherche sont donc dans une perspective de transformation et d'action.

Il s'agit donc de proposer une « science des solutions », de postuler l'implication des acteurs au processus de production des connaissances et à une finalité de transformation sociale. La participation des personnes, la transformation sont donc au cœur de ce processus.

2. Place de la « recherche-action »

La recherche-action telle qu'envisagée dans la littérature scientifique prend une place importante parmi les différentes démarches possibles. Cette approche est théorisée par de nombreux auteurs de disciplines différentes ce qui justifie la diversité des idées que les scientifiques se font de la recherche-action.

Un consensus se dégage pourtant, établi sur base de la définition proposée par Hugon et Seibel. Ils définissent la recherche-action comme une méthodologie scientifique caractérisée par « **une action délibérée de transformation de la réalité ; la recherche ayant un double objectif : transformer la réalité et produire des connaissances concernant ces transformations** » (Hugon & Seibel, cité par Barbier, 1996 ; Allard-Poesi & Perret, 2004).



En d'autres termes, face à une situation, les partenaires de la recherche vont tenter de modifier certains paramètres de cette situation tout en tenant compte des implications de ces changements et ce, à travers un processus rigoureux. Bien qu'il existe différentes variantes de la recherche-action, on peut **dégager les éléments communs suivants** (Morrissette, 2013) :

- il faut que l'objectif prioritaire soit un changement positif d'une pratique professionnelle ;
- une implication importante des acteurs concernés par le changement de pratique est nécessaire et ce, tant d'un point de vue collectif qu'individuel ;
- il faut que la démarche soit un processus de recherche qui opère selon des cycles de planification, d'action, d'observation et de réflexion.

Cette méthode de recherche se démarque des autres recherches par l'implication continue et collaborative des chercheurs et acteurs de terrain (e.g.,Morrissette, 2013). Ces derniers se voient effectivement confier un rôle important étant donné leurs connaissances des réalités du terrain et l'établissement de leur réseau. Ils peuvent dès lors être qualifiés de « cochercheurs » étant donné les responsabilités qu'ils partagent avec les chercheurs tout au long de la recherche-action (Morrissette, 2013). Cette approche leur « permet [...] d'apprendre à identifier [leurs] besoins tout en restant en contact avec [leur] terrain d'action et d'établir une démarche pour atteindre des objectifs de changement » (Catroux, 2002). Grâce à leurs connaissances méthodologiques et leur regard extérieur, les chercheurs, quant à eux, ont pour mission d'accompagner les acteurs dans la quête de solutions au problème identifié. **Dans la pratique, il est également possible que les acteurs de terrain soient eux-mêmes les chercheurs en tant que tel, de par un apprentissage et une compréhension des critères méthodologiques, avec un soutien ou non d'un comité scientifique autour de leur problématique.**

La recherche action est donc un dispositif méthodologique qui lie la recherche et l'action. Elle postule une égalité des postures et reconnaît l'existence de différents savoirs et expertises, qui peuvent évoluer au fil du temps (ainsi il s'agit de ne pas cantonner les citoyens à une expertise d'usage, mais à reconnaître que les savoirs peuvent évoluer au cours du processus). Se faisant, il s'agit de « **créer des cadres de collaboration entre chercheurs et groupes concernés avec le souci que ces derniers fassent autorité sur le devenir des situations à partir des connaissances produites sur celles-ci** » (Morvan, 2013). Là aussi, selon les options choisies par les accompagnateurs, les méthodes choisies, le degré d'association des personnes (de ponctuelle à totale) va être très variable.



Pour conduire ces travaux, la posture du chercheur peut aussi varier : d'observateur « objectif et extérieur » (l'objectivité totale n'existant pas et l'incidence de l'intervention du chercheur sur son terrain étant toujours présente, qu'il le veuille ou non), à intervenant actif dans un processus d'expérimentation. Néanmoins, si les chercheurs ou les accompagnateurs souhaitent soutenir un processus d'émancipation, ils doivent construire le juste équilibre entre apporter des éléments de connaissance existants pour « orienter » l'action, et laisser la place aux jeunes en réalisant un compagnonnage de ces chercheurs acteurs.

3. Au sein de notre projet CAPEJ quelle recherche-action souhaitons-nous développer ?

Au sein du projet CAPEJ, nous considérons que les outils et les processus de recherche action permettent de proposer aux acteurs un cadre participatif et réflexif leur permettant d'améliorer et d'ajuster les politiques publiques et les pratiques. Ils ne sont cependant pas toujours adaptés au public spécifique des jeunes et particulièrement à ceux dont les capacités d'expression sont empêchées. En outre, les méthodes académiques sont parfois en partie inaccessibles aux acteurs des politiques jeunesse parce que trop complexes à s'approprier, trop complexes à mettre en œuvre, ne prenant pas suffisamment en compte les contraintes du terrain et in fine, elles ne sont que très rarement évaluées et capitalisées.

Dès lors, un effort de traduction pédagogique et de construction d'un outillage adapté nous semble primordial et nous visons comme objectif général, par le projet CAPEJ, de renforcer l'émancipation des acteurs de jeunesse (dont les jeunes) en les dotant de compétences leur permettant d'agir pour concevoir de nouvelles pratiques/politiques éducatives.

L'objectif est donc de développer une culture de recherche, c'est-à-dire de développer des compétences et l'esprit critique chez les jeunes et les acteurs de jeunesse, dans une visée de transformation. Nous avons la volonté de mettre en avant la recherche-action participative avec, voire par, les jeunes dans un but d'agir sur une/des situation(s) qui les préoccupe. Nous estimons en effet que la recherche-action, telle que nous la considérons au sein du projet CAPEJ, permet de soutenir le processus d'émancipation des jeunes, mais également des professionnels, des chercheurs, des élus.

Pour réaliser cela, nous avons identifié, au cours de la capitalisation¹, des méthodes et outils de processus de recherche-action dans les rapports de recherche/projets analysés. A travers la mallette pédagogique proposée par le projet CAPEJ, nous allons développer les ingrédients de ces méthodes pour les rendre, d'une part, intelligibles et mobilisables pour les jeunes, y compris ceux les plus en difficulté et, d'autre part, appropriables par les acteurs de jeunesse afin qu'ils puissent développer des recherches-actions avec leur public de manière autonome. Plus précisément, il s'agit de mettre à disposition des professionnels de jeunesse (ou accompagnateurs), des jeunes, et même de politiques des ressources qui permettent de mettre en œuvre des dispositifs participatifs en s'appuyant sur des méthodes de recherche, des outils, etc.

Nous incluons donc ici, sous le terme « chercheurs », les professionnels de la recherche, qu'ils soient académiques ou pas, les chercheurs-acteurs, les jeunes engagés dans les processus, les accompagnateurs, les professionnels qui accompagnent les processus de recherche-action.



4. Eclairer les finalités et modalités des recherches-actions

Dans le cadre des recherches-action, l'émancipation des protagonistes est au cœur du processus², mais les finalités peuvent être diverses. Une des premières étapes du travail consistera à choisir jusqu'où les accompagnateurs veulent aller, et ce en discussion avec les jeunes :

- Résoudre un problème local,
- Faire évoluer ou agir sur des situations des jeunes,
- Faire évoluer le fonctionnement et l'organisation de services et les pratiques professionnelles,
- Elaborer et/ou faire évoluer certaines politiques publiques
- ...

¹ La capitalisation des recherches-actions s'est déroulée entre septembre 2020 et janvier 2021. Chaque partenaire du projet CAPEJ a sollicité ses différents réseaux, Mouvements d'éducation populaire, réseau académique et de recherches-actions, intégration de projets dont les porteurs de Capel ont eu connaissance. Ainsi, 16 projets, ont été recensés. A la suite, des entretiens individuels avec les porteurs de recherche-action ont été organisés, donnant ainsi un cadre à la réflexion.

² Voir à ce sujet la synthèse Capej sur le concept et les processus de l'émancipation

En fonction de ces finalités, il s'agira d'adapter le dispositif, et de se questionner. Selon la place que l'on souhaite donner aux jeunes, le mode d'association, le temps consacré ou encore les lieux où s'opérera le projet, les paramètres du dispositif varieront³.

Le tableau ci-dessous peut aider à faire ce choix en réfléchissant au dispositif à construire ou analyser au long cours ce qui se met en place, afin de réajuster le processus de recherche action. Plus la case sera "verte foncée", plus la place des jeunes dans le changement est importante.

Indicateurs	1	2	3	4
Place des jeunes dans la recherche	Absente	Présente à certains moments	Partenaires associés	Porteurs
Sujet choisi par	Les partenaires/ chercheurs	Les partenaires avec appui des jeunes	Les jeunes avec suggestions des pro	Les jeunes
Place des pouvoirs publics	Absents	Informés	Interpellés	Associés
Impact, changements observés	Aucun	Actions ponctuelles	Evol des conditions de vie / des postures pro / des élus	Changement structurel d'une pol locale / evol du territoire / de la situation des jeunes
...				

Afin d'illustrer des processus de recherches-actions au regard des différentes composantes de ce tableau, nous présentons ci-dessous certains éléments repérés dans quelques recherches/projet analysés lors de la phase de capitalisation du projet CAPEJ.

Illustration 1 : Révolte des étudiants

Ce projet, qui n'était pas défini de prime abord par les protagonistes comme une « recherche-action », a impliqué une quarantaine de jeunes et 8 animateurs de différentes maisons de jeunes situées dans la province de Liège en Belgique. Si le projet participatif a été initié par un **collectif d'animateurs** jeunesse, les jeunes ont identifié dès le départ la thématique sur laquelle ils voulaient travailler (insatisfactions liées à l'école, et plus spécifiquement : le harcèlement, la charge de travail scolaire en dehors des heures scolaires, et les inégalités de traitement par les professeurs) et ont **porté le projet du début à la fin, accompagnés par les animateurs (support, outils, méthodes...)**.

³ Voir à ce sujet la synthèse Capej sur les questions liées à la participation



Ce projet a duré un peu plus d'une année. Il a notamment abouti sur la rédaction et la diffusion d'une **publication** élaborée par les jeunes (contenus, images, avis sur graphisme...). Les jeunes ont pu présenter leur projet/rapport en conférence de presse, et ont été reçus par **la Ministre de la jeunesse et les députés, au Parlement**, pour échanger sur ces résultats et faire entendre leur avis sur différentes thématiques liées à la jeunesse. Des **directions d'écoles** se sont également emparées de ces résultats pour mettre en place certains dispositifs au sein de leur établissement.

Place des jeunes dans la recherche	Durée	Choix du sujet	place des pouvoirs publics	impacts, changements

Illustration 2 : Logement et autonomie des jeunes dans le secteur de l'aide à la jeunesse

L'objectif de cette étude, initiée par les **pouvoirs publics** (Ministre de l'aide à la jeunesse et Administration générale de l'Aide à la Jeunesse) était d'analyser la problématique de l'accès au logement, dans le cadre de parcours de jeunes quittant l'aide à la jeunesse vers un univers d'autonomie avec les contraintes et difficultés en conséquence. Dans cette étude, la parole des jeunes a été prise en compte à travers des interviews qui leur étaient directement adressées en vue d'investiguer la thématique en question. D'un point de vue méthodologique, le canevas des interviews a été conceptualisé en partie sur base de retours de jeunes dans une phase exploratoire. Les jeunes ont donc eu une **place** non négligeable, sans pour autant être de réels partenaires associés, en sachant qu'ils n'étaient ni à l'origine du projet (et donc dans la définition du **sujet** de la recherche), ni impliqué dans la conceptualisation des étapes de ce dernier. Cette étude, fondée sur des méthodologies de recherche rigoureuses (avec notamment une attention toute particulière à la conduite des entretiens et l'analyse séquentielle des données obtenues), a pu générer en termes **d'impacts** des projets de partenariats entre les structures concernées. Ces projets ont cependant eu une envergure locale et pas régionale comme envisagé initialement.

Place des jeunes dans la recherche	Durée	Choix du sujet	place des pouvoirs publics	impacts, changements



Illustration 3 : Projet PEER⁴

Cette recherche-action européenne portée par des chercheurs a développé une méthodologie pour permettre à des jeunes roms et gens du voyage de développer des compétences et des ressources leur permettant de **résoudre par eux-mêmes les problèmes** auxquels ils sont confrontés. Les jeunes étaient donc au cœur du processus de recherche-action, dont le cycle **s'étalait sur 4 mois environ**. Ils étaient accompagnés de chercheurs qui soutenaient la démarche d'un point de vue méthodologique, interférant le moins possible dans le processus. Les sujets travaillés par les jeunes portaient sur la mobilité, la violence dans les établissements scolaires, les discriminations positives, etc. Sur chacun de ces sujets, les jeunes ont cherché à comprendre la complexité de la situation et essayé d'agir pour la changer. Ici les **jeunes sont les acteurs essentiels** de la recherche-action, les chercheurs, les personnes ressources ou les élus sont sollicités au besoin, sur des questions bien précises.

Place des jeunes dans la recherche	Durée	Choix du sujet	place des pouvoirs publics	impacts, changements

Illustration 4 : Projet AJIR

La question initiale de ce projet : **Comment créer une innovation organisationnelle sur le territoire, pour rendre les jeunes ardéchois auteurs de leurs parcours dans la ruralité ?** a été proposée par les chercheurs de l'université Grenoble Alpes, en collaboration avec des professionnels de la jeunesse du territoire et des élus. Dans cette recherche-action, la procédure méthodologique était rigoureuse et la place des chercheurs était importante dans la construction, la collecte et l'analyse des données. Les jeunes ont été associés ponctuellement pour contribuer et analyser les données, ils ne sont donc pas au centre du processus. L'impact sur le territoire a été important en terme de construction de politique jeunesse et d'évolution des pratiques professionnelles. C'est notamment le vécu de la mise en œuvre de la méthodologie de recherche et d'animation qui a permis aux acteurs de reproduire ces méthodologies et ainsi de **développer une culture de recherche**.

Place des jeunes dans la recherche	Durée	Choix du sujet	place des pouvoirs publics	impacts, changements

4 Voir le projet et la méthodologie : <http://www.peeryouth.eu/>



Les ressources et rapport de ces projets sont disponibles sur demande pour comprendre les méthodologies mises en œuvre dans chaque projet.

Bibliographie

Allard-Poesi, F., Perret, V. (2004). La construction collective du problème dans la recherche-action : difficultés, ressorts et enjeux. *Finance Contrôle Stratégie*, 7(4), 5-36.

Barbier, R. (1996). *La recherche-action*. Paris : Anthropos.

Catroux, M. (2002). Introduction à la recherche-action : « modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, XXI(3), 8-20.

Morrisette, J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : Quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 35-49.

Alexia Morvan, 2013, « Recherche-action », in Casillo I. avec Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/recherche-action>.

Van Campenhoudt, L., Marquet, J., & Quivy R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (5^{ème} ed.). Paris : Dunod.

Recherches-actions analysées :

Cath Larkins & Andy Bilson, 2015, Recherche action et apprentissage par l'expérience avec les jeunes roms et voyageurs, Projet est financé par l'Union Européenne JUST/2013/FRAC/AG/6230, <http://www.peeryouth.eu/>

Marie-José Méquinion, 1996, Méthode accéléré de recherche participative en milieu rural, Institut de Recherche en Développement

Caroline Dubreuil, Pascal Piteux, 2018, Attachement et parcours de jeunes en prévention spécialisée, Association de Prévention Spécialisée

Jean Bourrieau, 2014, La participation associative des jeunes dans les associations de jeune et d'éducation populaire, Cnajep

Laurent Gakwaya, Patrice Muhirwa, 1993, Recherche-action avec un groupe des jeunes petits porteurs, Association jeunesse et environnement

Valérie Poudray (&all), 2019, Rapport évaluation Ardèche Jeunesse Innovation Ruralité (AJIR), Université Grenoble Alpes

Laurence Davoust Lamour, 2019, « Jeunes en TTrans », Transversalité, Transitions, Transformations, Sciences Humaines et Sociales de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)



CAPEJ
Chercher et Agir pour
des Politiques Émancipatrices
avec les Jeunes

